



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200071199-20180918-CCPL_2018_101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2018

Publication : 20/09/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	37 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 12 septembre 2018
Date d'affichage : 12 septembre 2018

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), David MOURNET, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD

Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : David MOURNET

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

**Délibération n°2018-101 : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DU
MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES POUR L'AMENAGEMENT
COMPLEMENTAIRE DU FAB LAB**

Rapporteur : Robert IMBAUD

Monsieur Le Vice-Président rappelle que par délibérations n°2017-135, le conseil communautaire Plaine Limagne a décidé d'aménager un Fab Lab, laboratoire de fabrication, au sein des locaux de l'ancien siège de la CC Limagne Bords d'Allier.

Afin de compléter l'aménagement de cet espace collaboratif, novateur et de haute technologie, la CC Plaine Limagne a sollicité une aide auprès du Ministère de la Cohésion des Territoires. **Le présent dossier de demande de subvention complète le dossier précédent (subvention CTDD du conseil départemental) car il vise à faire connaître le fab lab en proposant de faire de ce lieu :**

- la vitrine numérique de notre communauté de communes,
- un lieu identitaire de la Communauté de Communes (signalétique, panneau, site internet),
- un espace de réunion convivial.

En effet, les élus travaillent sur une feuille de route ambitieuse axée sur l'aménagement numérique du territoire, l'inclusion numérique et la modernisation de l'administration communautaire (comme présentée lors du conseil communautaire du 12/07/2018).

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Ecran tactile	6 980 €	Enveloppe ministère (80%)	30 529.35 €
Ordinateurs	7 980 €	Autofinancement	7 632.34 €
Panneau lumineux et signalétique	16 950 €		
Site internet	1 000 €		
Mobilier	5 251.69 €		
TOTAL	38 161.69 €	TOTAL	38 161.69 €

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de solliciter une subvention exceptionnelle auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
 Au Registre sont les signatures
 Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
 A Aigueperse, le 20/03/2018
 Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

